

***PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 19/06/2018 - N° 36***

L'an deux mille dix-huit et le 19 du mois de juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Lucas GUIBERT, Maire.

Etaient présents :

**CESAR Marie-Christine,
MANTRAND Patrick,
MERMET Isabelle,
OCCELLI Didier,
GUIBERT Colette,
BOLGARI Christian.**

Absents : CONIL Mathieu, BARTHELEMI Julien, BAILE Alexandra.

Pouvoirs : Katia ROSSI a donné pouvoir à Lucas GUIBERT.

ORDRE DU JOUR :

- **RAPPORT SUR L'EAU,**
- **TARIF DU RAMASSAGE SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE
RENTREE 2018/2019,**
- **CONVENTION ASSOCIATION E.C.C.E.,**
- **ALIMENTATION RELAIS WIFI AU HAMEAU DE BAY,**
- **QUESTIONS DIVERSES.**

**Secrétaire de séance : Marie-Christine CESAR
Rédaction : Christine GRAS.**

I) APPROBATION DE LA PAGE DES SIGNATURES.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à parapher la page des signatures du 22 mai 2018.

II) APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 10 AVRIL ET DU 22 MAI 2018.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à parapher les procès-verbaux du 10 avril et du 22 mai 2018. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

III) RAPPORT SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient d'approuver le rapport sur l'eau et l'assainissement remis par le fermier VEOLIA. En amont de cette réunion une présentation a eu lieu par Véolia. Il est à retenir sur l'eau que nous ressentons l'effet des travaux sur Garamagne et l'arrêt de la surverse à la tour. 260 000 m³ prélevés à Garamagne en 2016 et, sur 4 mois après travaux, on est à 180 000 m³ en 2017. Sur 2018 ils se projettent à 130 000 m³ d'où un effet sur la facture, à la baisse. Le rendement du réseau d'eau potable est de 61 %. La tour à plus de 70 % de rendement et le plan à 30 %. Il y a bien un problème sur le plan. Pour rappel des travaux vont être réalisés sur le Plan d'Entrevaux. Colette GUIBERT demande quand les travaux vont avoir lieu. Monsieur le Maire explique le marché à bon de commande et la prise de contact avec un Assistant Maîtrise d'Ouvrage.

Pour l'assainissement les stations d'épuration sont conformes. Elles sont surdimensionnées par rapport au nombre de raccordements ce qui laisse de la marge. Deux problèmes au niveau de la Sedz chez M.Rizzo et M.Girard nécessitent des travaux.

Didier OCCELLI souligne qu'ils ont parlé de raccorder le plan à la station d'épuration des plans de Puget. C'est un gros chiffrage à faire évaluer. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IV) TARIF DU RAMASSAGE SCOLAIRE ET SECONDAIRE RENTREE 2018/2019.

Monsieur le Maire rappelle que la compétence du ramassage scolaire primaire et secondaire a été transférée à la Région. De nouveaux tarifs vont être appliqués.

Il rappelle la dernière réunion élus où les sujets ont été abordés.

Donne lecture de la délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

V) CONVENTION ASSOCIATION E.C.C.E.

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que la pièce n° 4 de la caserne va être mise à disposition de l'association E.C.C.E. Une convention doit être établie.

Il s'agit de locaux qui étaient loués à entre varts.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VI) ALIMENTATION RELAIS WIFI AU HAMEAU DE BAY.

Monsieur le Maire expose le projet d'une alimentation wifi sur le Hameau de Bay. Un réseau wifi existait déjà dans le cadre de la communauté de communes. Il y a eu

renforcement sur Bay. Pour un meilleur réseau il est nécessaire de renforcer ce réseau. Le SDE compétent a fait une proposition technique et la solution est de faire une liaison enterrée entre le transformateur et le hameau.

Monsieur le Maire n'y est pas favorable. Nombreux propriétaires n'y sont pas favorables surtout pour des lignes aériennes.

Il est proposé de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions au cas où la situation évoluerait.

VII) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à Entrevaux, le 31 juillet 2018.